



Convention sur la protection et l'utilisation des  
cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

## Réunion d'experts sur la surveillance, l'évaluation et l'échange de données

Genève, Suisse/virtuel

Projet d'ordre du jour

1<sup>er</sup> avril 2021

Il est fondamental d'amorcer l'échange d'informations afin de développer la coopération dans le domaine des eaux transfrontières. Des informations comparables au sein d'un bassin ou d'un aquifère transfrontière sont nécessaires afin de former une base commune pour la gestion et la prise de décision connexe. En pratique, cela demande des méthodes de surveillance et d'évaluation harmonisées et comparables. La surveillance et l'évaluation conjointes des eaux transfrontières et l'échange d'informations figurent donc parmi les obligations principales de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau).

Au printemps 2021, le futur programme de travail de la Convention sur l'eau pour 2022-2024 est en cours d'élaboration et tient compte des résultats de l'enquête pour le prochain Programme de travail 2022-2024 de la Convention sur l'eau et des conclusions des discussions dans les organes intergouvernementaux compétents dans le cadre de la Convention, à savoir la quinzième réunion du Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation et l'Atelier mondial sur l'échange de données et d'informations (4-6 décembre 2019). Cette réunion du groupe d'experts sur la surveillance et l'évaluation examinera en détail les activités proposées sur la surveillance, l'évaluation et les données pour 2022-2024, notamment la proposition de mise à jour des lignes directrices existantes sur la surveillance et l'évaluation élaborées dans le cadre de la Convention sur l'eau. La réunion sera l'occasion d'examiner les différentes options et d'en discuter, de prendre connaissance des expériences et des besoins pertinents à prendre en compte, d'orienter les travaux et de convenir des prochaines étapes.

Langues de travail : Anglais, français, russe et espagnol

**Matin : (10 h 00 - 12 h 00 CEST)**

**Après-midi : (14 h 00 - 16 h 00 CEST)**

Horaire	Point de l'ordre du jour
10 h 00 - 12 h 00	Ouverture
	Session 1 : Introduction
	Présentation : Travaux sur la surveillance et l'évaluation dans le cadre de la Convention sur l'eau
	Présentation : Résultats de l'enquête sur le Programme de travail 2022-2024 pour le domaine d'activité 2 du Programme et les lignes générales des activités proposées

	Questions et réponses
	Session 2 : Aperçu des lignes directrices existantes sur la surveillance et l'évaluation des cours d'eau, des lacs et des eaux souterraines transfrontières
	Présentation : Aperçu des lignes directrices existantes élaborées au titre de la Convention sur l'eau
	Présentation : Les différentes options pour la mise à jour des lignes directrices
	Interventions des pays et des partenaires sur les lignes directrices existantes et d'autres documents pouvant être pertinents pour les travaux futurs. Informations des partenaires concernant leurs éventuelles initiatives connexes et leur potentiel de coopération
	Résumé de la session du matin
Pause-déjeuner	
14 h 00 - 16 h 00	Session 3 : Besoins et intérêt, potentiel pour l'application des lignes directrices et des bonnes pratiques
	Présentation : Introduction sous forme de rappel des discussions stratégiques régionales lors de la réunion du Groupe d'experts en 2019
	Présentation : Le grand bassin du Drin et l'échange de données et la surveillance (situation actuelle et Programme d'action stratégique)
	Présentation : Surveillance et évaluation de l'aquifère sénégal-mauritanien (aperçu du statut et du plan d'action conjoint élaboré)
	Invitation à de brèves interventions sur des situations de coopération en matière de surveillance et d'échange de données. Comment les orientations internationales et les bonnes pratiques apportent-elles une valeur ajoutée ?
	Discussion
	Session 4 : Conclusions pour le programme de travail 2022-2024 dans le cadre de la Convention sur l'eau
	Présentation des conclusions pour le programme de travail 2022-2024 ; discussion
	Clôture